

# Traité n° 6 - Message du grand chef

**T**ansi. Je suis ravi d'avoir l'occasion d'ajouter, au nom des chefs de la Confédération du traité n° 6, quelques propos au document **Rétrospective de l'exercice - bureau régional de l'Alberta**. Cela témoigne sûrement de l'amélioration des relations qui ont été favorisées entre les Affaires indiennes et la Confédération.

Je tiens à louer Wilson Bearhead, grand chef de la région l'an dernier, du travail qu'il avait entamé ici même au sein de la Confédération de la région visée par le traité n° 6. Je tiens également à le féliciter du poste qu'il vient de combler à titre de chef adjoint de l'Assemblée des Premières nations pour la région de l'Alberta. Je lui souhaite donc mes meilleurs vœux de succès dans ses fonctions.

Au cours du dernier exercice, on a assisté à nombreux jalons, et nous attendons avec beaucoup d'optimisme les nouvelles directions que nous réserve l'exercice en cours.

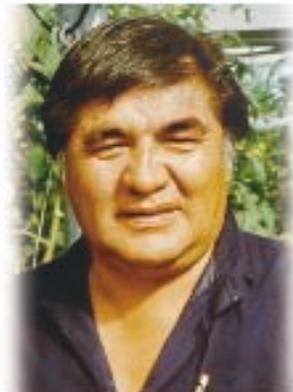
Parmi les exploits qui ont marqué l'an dernier, mentionnons la signature d'un Protocole d'entente par Frank Halcrow, grand chef de la région visée par le traité n° 8, Chris Shade, chef de la région visée par le traité n° 7 et moi-même au nom de la région visée par le traité n° 6. Ce Protocole d'entente souligne l'engagement des Premières nations visées par les traités n° 6, 7 et 8 à édifier des collectivités fortes et autosuffisantes. Nous applaudissons le Ministre pour avoir appuyé les nombreux projets de développement économique que poursuivent les Premières nations visées par le traité n° 6.

De plus, il me tarde de voir la reprise du Sommet des Chefs auquel participent les chefs des Premières nations visées par les traités n° 6, 7 et 8. Ce n'est qu'au moyen d'un dialogue ouvert entre les trois régions visées par un traité que nous pourrions miser sur chaque interprétation des questions qui nous touchent tous.

Les nombreuses mesures fructueuses adoptées par les chefs se sont avérées propices à la création d'une atmosphère dynamique dans le territoire visé par le traité n° 6. Ces activités se concrétisent sous plusieurs formes, notamment sous forme de développement économique, de programmes sociaux novateurs, d'initiatives de formation ou de création d'emplois ou de relations de travail renforcées avec les secteurs public et privé.

Je souligne avec fierté notre engagement à améliorer nos relations avec le bureau régional de l'Alberta et avec d'autres ordres de gouvernement. Les efforts déployés par le bureau régional de l'Alberta pour créer un environnement favorisant la clarté, la compréhension et le respect commencent à prendre racine. J'ai vraiment l'impression qu'à mesure que nous poursuivons des relations fondées sur la compréhension et le respect mutuels, nous saurons sans doute créer bien des possibilités pour les futures générations.

**Grand chef Eric Gadwa**



# Traité n° 6 - Faits saillants

## Visites du Ministre

Le 28 février et le 16 mars, les chefs des Premières nations visées par les traités n° 6, 7 et 8 et M. Robert Nault, ministre du MAINC, se sont réunis à Edmonton. Les deux réunions ont suscité des discussions sur l'importance de renforcer les économies des Premières nations tout en préservant la relation fondée sur les traités.

Lors de la visite de la région effectuée par le Ministre, les chefs ont remis au ministre Nault un Protocole d'entente signé par les chefs de chacune des régions signataires d'un traité. Le Protocole d'entente fait valoir les principes relatifs à l'élaboration et à la mise en oeuvre de stratégies conjointes de développement économique favorables au mieux-être et à l'autosuffisance des collectivités et des membres des Premières nations.

Par ailleurs, les principes en question permettront aux Premières nations visées par le traité n° 6 de participer plus activement à l'économie albertaine tout en ayant l'assurance que les droits inhérents des membres des Premières nations ne seront pas mis en péril.

## Développement économique

Au cours de l'exercice 2000-2001, les Premières nations visées par le traité n° 6 ont entrepris de nombreux projets de développement économique.

La Chambre des commerces de l'Alberta a remis le *Prix de l'entreprise distinguée Eagle Feather* à la compagnie d'entretien de puits Pimee Well Servicing Ltd, propriété des Premières nations de Saddle Lake, Whitefish Lake, Heart Lake, Beaver Lake, Kehewin et Frog Lake. L'an 2001 marque l'année inaugurale de ce prix, décerné aux entreprises autochtones qui font preuve d'excellence au niveau communautaire. Il faut noter aussi que ce prix a été parrainé par le MAINC.

Ailleurs dans la région, la compagnie Keyano Pimee, propriété des Premières nations de Saddle Lake et Whitefish Lake, a conclu une entente de projet conjoint avec la Auburn Energy Ltd. de Calgary afin d'exercer des activités de forage et de production gazière dans les réserves de ces collectivités. Ce projet conjoint, qui a pour effet d'accroître la portée d'une entente de coentreprise existante, a entraîné le forage de 10 nouveaux puits de gaz dans le territoire des deux Premières nations. Ce projet favorisera les possibilités d'affaires pour les deux Premières nations en plus de leur procurer des avantages au chapitre de la création d'emplois et sous forme de programmes de formation dans les domaines de la production et de la gestion.

De plus, les Premières nations de Heart Lake, Beaver Lake, Goodfish Lake, Kehewin, Cold Lake et Frog Lake ont lancé un projet par l'entremise de la Northern Lakes Wood Bison Corporation. Le projet prévoit l'élevage de bisons des bois afin d'approvisionner d'autres Premières nations et de commercialiser la viande. On a conclu avec la Première nation de Heart Lake une entente de location de dix parcelles de terre où seront élevés les bisons.



## Projets d'immobilisations

Des partenariats novateurs formés avec le bureau régional de l'Alberta ainsi qu'avec le secteur privé ont permis aux membres des Premières nations visées par le traité n° 6 d'accroître les possibilités d'emplois qui s'offraient à eux dans le cadre de différents projets d'immobilisations.

À titre d'exemple, la Première nation d'Alexis a inauguré son complexe communautaire polyvalent pour permettre à la collectivité de bénéficier d'un établissement de santé et d'administration moderne. Cet édifice présente une conception unique en ce sens qu'il joint le symbolisme traditionnel à l'architecture contemporaine pour ainsi réunir le passé, le présent et l'avenir. Dans l'édifice, sous la forme d'un aigle, on peut se prévaloir à la fois de services médicaux et administratifs.

Ailleurs dans le territoire, la Première nation d'Ermineskin a ouvert les portes de son école secondaire, construite au coût de 11 millions de dollars. La Première nation a versé la somme de 1,3 million de dollars pour alléger le fardeau du coût. L'édifice revêt, lui aussi, un design traditionnel au sein d'un établissement d'enseignement moderne.

De plus, la Première nation d'Ermineskin a mis sur pied un service de pompiers d'intervention rapide afin d'améliorer les mesures existantes de prévention des incendies et de réduire l'ampleur des sinistres causés par le feu.

Parmi d'autres réalisations dignes de mention au cours de l'exercice 2000-2001, on note ce qui suit :

- La Première nation de Frog Lake a entamé les travaux de construction d'une école combinée;
- La Première nation de Beaver Lake a achevé la conception d'une station de traitement des eaux usées, et;
- De nombreuses Premières nations visées par le traité n° 6 mettent au point leurs plans d'habitation communautaire.

## Éducation

La Première nation de Sunchild a terminé la deuxième année de son programme d'enseignement coopératif, auquel elle a incorporé le thème « Construction et fabrication ». En vertu du programme, les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année ont eu l'occasion de côtoyer des gens de métier engagés dans l'industrie de l'habitation à l'intérieur de la réserve. Le projet favorise la création d'emplois pour les membres de la Première nation de Sunchild en plus de contribuer à remédier à la pénurie d'habitation qui sévit dans la réserve.

Les élèves stagiaires ont pris part à tous les aspects de la construction d'habitations, dont l'affectation des terres, le branchement de conduites d'eau et d'égout, le montage de lignes téléphoniques et de transport d'électricité, l'arpentage, la préparation du terrain et la construction de la maison.

Les élèves ont contribué à la construction de 20 maisons au cours de l'exercice 2000-2001 et on s'attend à ce que 28 maisons de plus soient construites l'an prochain.



# Traité n° 7 - Message du chef

Au nom des chefs des Premières nations visées par le traité n° 7, j'ai le grand plaisir de vous faire part des progrès réalisés par chacune des tribus au cours de l'exercice 2000-2001. Vu la hausse continue de nos effectifs, les services administratifs devant être assurés à chacun des membres deviennent de plus en plus exigeants.

À mesure que chacune des tribus avance à grands pas dans les domaines du développement économique et social et de l'exercice des pouvoirs par les tribus, l'obligation de rendre compte revêt toujours une importance capitale quant à la façon dont chacune des tribus assure la prestation des services à ses membres. La communication fait partie intégrante de l'obligation de rendre compte. Bien entendu, chacune des tribus a sa propre façon de communiquer avec ses membres. Il faut donc écouter nos peuples et donner suite aux dossiers mis à l'étude.



Depuis l'exercice précédent, Robert Nault, le ministre du MAINC, s'engage à aider les Premières nations à mettre sur pied des programmes de développement économique propices à l'amélioration du climat économique à l'intérieur de la réserve, comme en témoignent plusieurs annonces de projets au sein de chacune des réserves. Nous remercions donc le ministre Nault de son engagement à améliorer la qualité de vie des membres des Premières nations d'un bout à l'autre du Canada.

Au nom des Premières nations visées par le traité n° 7, je tiens à remercier Barrie Robb et Sandi Williams et leur personnel de leur appui continu et de leur excellent service offert à nos peuples. Il me tarde de continuer de travailler de concert avec le MAINC à de nombreux dossiers touchant les Premières nations.

**Chef Chris Shade**

## Traité n° 7 - Faits saillants

### Projet d'inspection et d'évaluation de maisons dans la région visée par le traité n° 7

Orchestrée par le Conseil tribal visé par le traité n° 7, la mise en oeuvre du Projet d'inspection et d'évaluation de maisons dans la région visée par le traité n° 7 entraîne la participation des directeurs de logement des Premières nations du territoire, du MAINC, de Santé Canada, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de Statistique Canada et de la Southern Alberta Institute of Technology (SAIT). On a attribué un contrat à SAIT pour assurer la formation des inspecteurs du logement et un contrat à Statistique Canada pour offrir de la formation aux arpenteurs / interviewers pour se charger de la coordination, de la gestion et de la cueillette de l'information démographique comprise dans le sondage. Achevé en décembre 2000, le sondage a provoqué un taux de réponse de 90 %.

Le projet se divise en deux volets : a) l'inspection de chaque unité de logement dans les collectivités visées par le traité n° 7 en vue de dresser un inventaire, de déterminer l'état de chaque élément d'actif réel et de réunir des renseignements d'ordre démographiques à propos des familles résidant dans les unités d'habitation concernées; b) l'application des données compilées à la gestion des programmes d'habitation des Premières nations et à l'étude par le gouvernement fédéral des conditions de logement et des besoins en soins de santé.

Le projet va bon train et devrait prendre fin en 2001-2002.

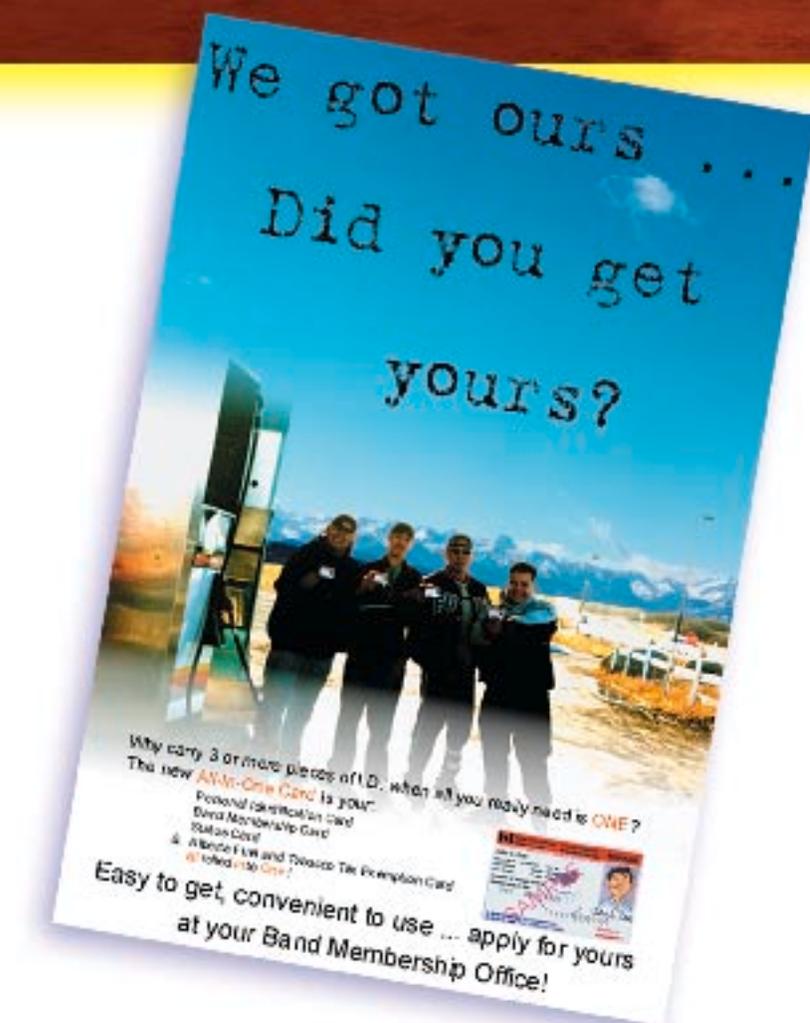
## Carte universelle

La production de la carte d'identité universelle prototype réservée à l'usage des Premières nations se déroule depuis mai 2000. Dans le cadre d'un plan conjoint, le Conseil tribal visé par le traité n° 7 a réussi à concevoir et à mettre en circulation la carte universelle, qui a pour objectif de réunir toutes les données figurant sur la carte de statut d'Indien, la carte d'exemption de taxe sur le tabac et l'essence (carte blanche) de la province de l'Alberta et sur la carte régionale d'appartenance à l'effectif de bande.

On constate présentement la généralisation de la carte universelle chez les membres des Premières nations visées par le traité n° 7. En juin 2001, le personnel des bureaux du MAINC à Edmonton et à Calgary émettra des cartes universelles au moment de traiter les demandes d'obtention de cartes que présenteront les membres des Premières nations visées par les traités n° 6 et 8. Le projet a suscité beaucoup d'intérêt dans d'autres régions du Canada et le Conseil tribal visé par le traité n° 7 étudiera la possibilité d'émettre la carte à l'échelle nationale.

## La prestation par la Première nation de Siksika de services de protection de l'enfance à l'extérieur de la réserve

Le 20 juillet 2000, la Première nation de Siksika a conclu une entente cadre avec le ministère provincial des services à l'enfance. Il s'agit de la seule entente de ce genre, car elle permettra à la Première nation de Siksika d'assurer des services aussi bien aux membres habitant la réserve qu'à ceux résidant à l'extérieur de la réserve à Calgary.



## Programme d'aide sociale de la Première nation de Peigan

Depuis environ cinq ans, le MAINC impartit toutes les fonctions administratives essentielles au programme de services sociaux destiné à la Première nation de Peigan. À la suite d'une série de discussions bilatérales menées auprès du ministère, la Première nation de Peigan a choisi encore une fois d'assumer toute la gamme des responsabilités de gestion, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2000. Le transfert des pouvoirs de gestion a engendré un plan d'action concerté de la part des dirigeants de la Première nation pour qu'ils veillent à ce que leurs membres soient tenus au courant de tous les dossiers connexes. Une telle transparence a contribué, en grande partie, au succès connu au cours de la dernière période de transition.



## Entente Tribu des Blood-Canada-Alberta sur la protection de l'enfance

Le 5 avril 2000, le Canada et la Tribu des Blood ont signé une entente cadre, qui a ouvert la voie aux négociations permettant à la tribu de cheminer vers l'établissement de ses champs de compétence en matière de services à l'enfance et à la famille dans la réserve. Un projet d'entente de principe a été conclu.

Élu en novembre 2000, le nouveau Conseil de la Tribu des Blood a réaffirmé son engagement à reprendre les négociations et a même déposé une lettre d'intention visant à accroître la portée de l'entente pour englober les secteurs de la santé et de l'éducation.

## Règlement du dossier du Barrage de la rivière Oldman

En 1981, la Première nation de Peigan a conclu une entente avec la province de l'Alberta et a par la suite reçu un permis fédéral lui accordant le droit d'accéder à la réserve aux fins d'irrigation. Depuis ce temps-là, la Première nation fait face à des litiges d'année en année avec l'Alberta et le Canada.

Le 27 juin 2000, le Canada, l'Alberta et la Première nation de Peigan sont parvenus à une entente verbale qui demeura en vigueur pour une période de huit ans.

Dès la conclusion de l'entente, un long processus de consultation publique a vu le jour dans la réserve, et ce, sous forme d'articles paraissant dans les journaux locaux de la Première nation et de rencontres communautaires. Le processus se poursuivra en prévision d'un scrutin référendaire qui aura lieu en octobre 2001.

## Construction d'une patinoire intérieure et d'un pont à Eden Valley

Le 31 août 2000, un nouveau pont à Eden Valley a été inauguré, couronnant ainsi deux ans de planification et de travaux de construction. Le pont garantit à la fois à l'ensemble de la Bande indienne de Stoney l'accès à la collectivité ainsi qu'un moyen d'en sortir. Par ailleurs, en janvier 2001, après avoir été fermée pendant bien des années, la patinoire intérieure d'Eden Valley a rouvert ses portes. Les rénovations sont le fruit des efforts déployés conjointement par la Tribu de Stoney, le MAINC et par la province de l'Alberta. Bien sûr, les enfants d'Eden Valley se réjouissent de pouvoir profiter de nouveau de la patinoire intérieure locale, qui continuera de faire partie intégrante de la vie communautaire de la réserve d'Eden Valley.

## La responsabilisation financière et la gestion

Lors de sa visite de la collectivité de la Tribu des Blood du 23 août 2000, le ministre Nault a conclu avec le Conseil de la Tribu des Blood une entente de financement Canada-Tribu des Blood, qui tient compte non seulement de programmes subventionnés par le MAINC, mais également de subventions accordées par Santé Canada pour des programmes de santé.

En outre, les Premières nations de Tsuu T'ina et de Siksika ont conclu des ententes de financement pluriannuelles avec le Canada en 2000-2001.

De plus, la Première nation de Siksika a participé à l'élaboration de son propre Code d'administration financière, qui sera rendu public devant les membres en septembre 2001 et, si le code est adopté, il fera l'objet d'un arrêté.



## Développement économique

M. Chris Shade, chef de la Tribu des Blood, et le ministre Nault se sont réunis le 16 mars 2001 pour annoncer les travaux d'irrigation de Matak Farms, un important projet de développement économique. Dans le cadre du projet, exécuté au coût de 6,5 millions de dollars, le gouvernement fédéral accordera une subvention de 3 millions de dollars consacrée à l'infrastructure économique de la Tribu des Blood. La subvention fédérale sera affectée à la remise à neuf du système d'irrigation de la Tribu des Blood, aménagé dans les années 1970. Les travaux d'irrigation de Matak Farms permettront l'irrigation d'une superficie totale de 3 200 acres située dans la réserve des Blood. Une fois achevés, ces travaux se traduiront par des activités élargies et par d'autres possibilités de développement économique, notamment par la culture de pommes de terre de semence et de graines de phléole, qui seront transformées à l'usine de densification du foin appartenant à la tribu en vue de l'exportation au Japon et à d'autres partenaires commerciaux du Canada.

La Première nation de Tsuu T'ina a utilisé des subventions affectées au développement économique pour sensibiliser ses membres à des enjeux environnementaux. En juin et juillet 2000, 40 membres ont été embauchés pour planter 150 000 semis d'épinettes blanches pendant une période de quatre semaines sur une superficie d'environ 100 hectares de terres de réserve. Les semis ont été fournis par la Fondation canadienne de l'arbre dans le cadre de ce projet, subventionné par ATCO Pipelines Ltd. et le magasin de vêtements Eddie Bauer. Le bureau régional de l'Alberta a canalisé, par l'entremise de Trees Consulting Ltd., des fonds vers la compagnie Stantec Inc. pour que celle-ci offre le soutien logistique et la formation nécessaire à la réalisation du projet.

## Projet pilote relatif à la réforme de la sécurité du revenu

Le Conseil tribal visé par le traité n° 7 a terminé la troisième année de son projet pilote relatif à la réforme de la sécurité du revenu. Le projet a pour objectifs de cerner et d'étudier, d'une part, des obstacles à une réforme concrète de la politique du développement social et du programme correspondant et, d'autre part, des moyens



efficaces de faciliter le processus de réforme.

Le projet regroupe, entre autres, un coordonnateur, un comité consultatif et des agents de liaison communautaire (ALC). Les ALC s'occupent directement d'un groupe particulier de participants, dont environ dix assistés sociaux âgés de 18 à 35 ans. Grâce aux différents ateliers de formation et éducatifs proposés par chacune des collectivités visées par le traité n° 7, les participants ont pu atteindre un certain niveau d'autosuffisance. Par exemple, l'ALC de la Tribu des Blood a été assigné à un groupe de dix jeunes hommes bénéficiaires d'assistance sociale qui, grâce à la formation et au soutien qui leur ont été offerts, ont obtenu récemment un contrat avec la Première nation. On constate vraiment un impact favorable sur l'estime de soi des participants, leur permettant ainsi de devenir autosuffisants et de contribuer à l'épanouissement de la tribu.

## L'habitation dans la Première nation de Siksika

En 2000-2001, la Première nation de Siksika a entrepris la construction de 33 unités d'habitation, dont 17 et 16 unités ont été financées auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et en vertu du programme d'habitations neuves respectivement. Les travaux vont bon train et devraient être achevés à l'automne de 2001. Le coût total du projet dépasse la marque des 3 millions de dollars.



### Le départ du tiers gestionnaire de la Première nation de Stoney

Le 18 mai 2000, la Tribu de Stoney a signé une entente transitoire de surveillance financière, dans laquelle sont énoncées les grandes lignes du processus visant à redonner aux responsables de l'administration de la tribu le contrôle de toutes ses fonctions de gestion financière. Le 9 juin 2000, le cabinet d'experts-comptables PriceWaterhouseCoopers Inc. a renoncé à ses responsabilités à titre de tiers gestionnaire, mettant ainsi fin au mandat de trois ans établi par le MAINC pour veiller à la gestion des affaires de la tribu.

Depuis le départ de PriceWaterhouseCoopers, le cabinet d'experts-comptables Meyers Norris Penny, tel qu'il est défini dans l'entente de surveillance, fait fonction de moniteur-contrôleur de la Tribu de Stoney. À en juger de la correspondance continue qu'entretient le bureau régional de l'Alberta avec ce moniteur-contrôleur et du rôle actif que joue le MAINC au sein du Comité de gestion mixte – qui regroupe la direction de la tribu et son personnel – le bureau régional de l'Alberta se montre convaincu du succès continu de la période de transition.

### L'annonce de la Conférence mondiale des Autochtones

Le 1<sup>er</sup> juin 2000, des délégués de la Conférence mondiale sur l'enseignement autochtone ont rendu visite à la Tribu de Stoney pour annoncer officiellement que la prochaine conférence aura lieu dans la Première nation de Stoney du 4 au 10 août 2002.

On s'attend à ce que cette prestigieuse conférence internationale, qui se tient tous les quatre ans afin de mettre en valeur et de célébrer les réalisations dans le domaine de l'enseignement autochtone, accueille 5 000 délégués venant de nombreux pays des quatre coins du monde. Un groupe de dix collèges et établissements d'enseignement postsecondaire des Premières nations appelé First Nations Adult and Higher Education Consortium (FNAHEC) a été choisi soumissionnaire gagnant pour organiser la sixième édition de la Conférence mondiale sur l'enseignement autochtone dans la Première nation de Stoney.

# Traité n° 8 - Message des grands chefs

L'an dernier a été caractérisé par un grand dynamisme de la part des chefs des Premières nations de l'Alberta visées par le traité n° 8, tant sur le plan des nouvelles initiatives qu'au niveau des activités existantes. Nos réalisations étant nombreuses, nous continuons de cerner les enjeux qui touchent nos collectivités ainsi que notre traité.

Des efforts se poursuivent pour mener à bien le processus de négociation bilatérale du traité n° 8. En effet, on en est à l'étape finale de l'élaboration des détails d'une initiative de recherche appelée le Projet Harvard, qui nous emballent tous.

Au cours de l'année passée, nous avons été ravis de recevoir la visite de M. Robert Nault, ministre du MAINC. Nous avons également organisé un rassemblement d'ainés de la région visée par le traité n° 8 (Alberta) et de jeunes autochtones pour connaître leurs idées sur le traité n° 8.

On a assisté à l'intensification des travaux effectués dans le cadre de nos initiatives continues, telles que celles concernant le développement

social, l'examen de l'éducation et les mesures prises pour assurer la transparence.

Le remaniement du personnel au sein du bureau régional de l'Alberta (en fonction des régions visées par un traité) a porté fruit dans les domaines des communications et du cheminement de l'information ainsi qu'en termes de productivité.

Nous avons accueilli, conjointement avec le bureau régional de l'Alberta, notre première réunion des gérants de bande, qui a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les cadres supérieurs de nos collectivités des Premières nations. Pour conclure, il nous tarde de poursuivre nos efforts destinés au renforcement de la relation que nous entretenons avec le bureau régional de l'Alberta en vue d'améliorer la qualité de vie des membres des Premières nations habitant le territoire visé par le traité n° 8.

**Grand chef Jim Boucher et  
Grand chef Frank Halcrow**



## Traité n° 8 - Faits saillants

### Survol

Cette année, le bureau régional de l'Alberta et les Premières nations visées par le traité n° 8 ont continué d'améliorer leur relation. Ces parties ont tenu des réunions conjointes afin de mieux coordonner leurs efforts de travail aussi bien dans le territoire visé par le traité n° 8 que dans les régions visées par les traités n° 6 et 7. Il en a résulté, entre autres, l'élaboration de plans de travail conjoints.

Le projet pilote concernant le poste d'ambassadeur est un bel exemple de l'efficacité des efforts communs déployés par le MAINC et les Premières nations visées par le traité n° 8. Le bureau régional de l'Alberta a continué de subventionner le poste

d'ambassadeur, occupé par Dustin Twin, ancien chef de la Première nation de Swan River, qui avait pour mandat de resserrer les liens entre les Premières nations visées par le traité n° 8, les conseils tribaux et le bureau régional de l'Alberta.

La région visée par le traité n° 8 a récolté les fruits du poste d'ambassadeur, dont le mandat sera élargi l'exercice prochain pour inclure les affaires intergouvernementales touchant, bien sûr, les trois ordres de gouvernement, soit la Première nation, la province et le fédéral.

Cette collaboration s'est manifestée aussi le 30 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2000, lors

d'une réunion avec les administrateurs des Premières nations du territoire accueillie par le bureau régional de l'Alberta et les Premières nations visées par le traité n° 8. Les administrateurs ont été informés et tenus à jour des activités exercées par le bureau régional et les Premières nations du territoire. D'après la rétroaction des administrateurs, la réunion a été un grand succès, et le consensus veut que des rencontres semblables se tiennent au moins deux fois par exercice.



## Visite du Ministre

Les 23 et 24 juin, M. Robert Nault, ministre du MAINC, a effectué sa troisième visite officielle de l'Alberta, au cours de laquelle il a rencontré la majorité des chefs des Premières nations visées par le traité n° 8 et a fait le tour de trois Premières nations du territoire.

- Déné Tha' - Cérémonie commémorative de l'adhésion au traité n° 8

Le vendredi 23 juin, le Ministre a passé presque toute la journée dans la Première nation de Déné Tha'. Devant près de 1 000 personnes, le Ministre et les chefs des Premières nations visées par le traité n° 8 se sont réunis dans une tonnelle spacieuse. Une fois la séance levée, on a célébré en grande pompe le centenaire de l'adhésion par la Première nation de Déné Tha' au traité n° 8.

- Remise de la médaille du service en Somalie

Au nombre des faits saillants de la visite de la Première nation de Déné Tha', on souligne la présentation par le Ministre de la médaille du service en Somalie au Caporal Clinton Digness. Cette médaille reconnaît la contribution des soldats canadiens à la mission humanitaire en Somalie en 1993.

Soldat autochtone, le Caporal Digness avait servi dans la brigade aéroportée. Une fois son affectation en Somalie terminée, le Caporal Digness a quitté les Forces armées pour faire carrière en travail social. Après avoir obtenu son baccalauréat en travail social, le Caporal Digness a accédé à un poste de

gestionnaire de cas avec l'Agence de protection de l'enfance North Peace Tribal Council, au service des Premières nations de Déné Tha', de Beaver et de Tallcree.

- « Les hommes et les femmes des Forces armées canadiennes sont leur plus grande ressource », a souligné le Ministre.
- « M. le Caporal Digness, je vous présente avec grande fierté la médaille du service en Somalie en reconnaissance de votre service exceptionnel et honorable rendu aux citoyens et à leur pays. »

## Réunions des aînés

- Déné Tha'

Le 23 juin 2000, le Ministre a passé la majeure partie de la journée en réunion avec des aînés dans la Première nation de Déné Tha'. Les aînés ont profité de l'occasion pour faire part au Ministre de leurs inquiétudes à l'égard du traité n° 8, plus précisément des questions relatives à l'habitation, à l'enseignement, aux soins de santé, à la chasse, à la pêche et au trappage, à la loi sur les armes à feu et aux terres ancestrales et aux ressources s'y rattachant.

Au moment où le programme du jour du Ministre tirait à sa fin (vers 0 h 30), des feux d'artifice resplendissaient sur les terrains de la Première nation dans le cadre d'un spectacle où des centaines de personnes faisaient des danses traditionnelles dans la tonnelle extérieure.

- Kapawe'no

En août 2000, la Première nation de Kapawe'no a agité en qualité d'hôte conjoint du premier rassemblement des aînés des régions visées par les traités n° 6, 7 et 8. Le bureau régional de l'Alberta a parrainé le rassemblement en partenariat avec la Première nation de Kapawe'no et d'autres entités.

Les aînés ont profité de ce rassemblement pour : discuter d'une variété d'enjeux touchant leur collectivité; approfondir leurs connaissances de ces enjeux grâce aux renseignements fournis par les conférenciers d'honneur, et; échanger des idées sur les façons d'aider les chefs et les membres de leur collectivité à atteindre leurs objectifs.



## Processus de négociation bilatérale du traité n° 8

Le processus de négociation bilatérale du traité n° 8 s'est poursuivi cette année. Les Premières nations du territoire ont bénéficié de fonds consacrés aux projets spéciaux pour entamer le processus d'entrevue avec des aînés « d'âge critique » (les 85 ans et plus). Dans la région visée par le traité n° 8 en Alberta, on retrouve environ 180 aînés âgés d'au moins 85 ans. Il est essentiel que leurs connaissances et interprétation du traité n° 8 soient enregistrées. On a donc communiqué avec chacune des Premières nations du territoire leur demandant d'identifier des aînés « d'âge critique » et d'indiquer leurs coordonnées. Le processus d'entrevue demeurera en vigueur au cours de l'exercice 2001-2002.

En décembre 2000, le Conseil exécutif des Premières nations visées par le traité n° 8 a nommé Dustin Twin conseiller principal sur le processus de négociation bilatérale du traité n° 8. Dustin a contribué dans une large mesure, d'une part, à ramener les représentants du MAINC à la table de négociation et, d'autre part, à formuler et à tirer au clair les articles de la déclaration d'intention. Par ailleurs, Dustin s'est réuni régulièrement avec Tim Christian, conseiller / négociateur principal au nom du gouvernement fédéral, afin d'assurer la progression des travaux liés au processus.

On a achevé un plan de travail conjoint pour l'exercice 2001-2002, accompagné d'un budget.

## Rassembler nos forces

### • Réforme pédagogique

Pendant l'exercice dernier, le bureau régional de l'Alberta a affecté environ 1,7 million de dollars à la réforme pédagogique chez les Premières nations visées par le traité n° 8. Cette somme représente une hausse de plus de 550 000 \$ par rapport à l'exercice 1999-2000.

Au total, 17 projets ont été subventionnés. Les subventions en question se fondaient sur l'évaluation des besoins des collectivités ainsi que sur le critère voulant que le projet s'articule autour de l'un des quatre thèmes ci-dessous en matière de réforme pédagogique :

- renforcer la gestion de l'éducation des Premières nations et leurs capacités liées à l'exercice des pouvoirs

- améliorer l'efficacité de l'enseignement en classe
- favoriser la participation de la collectivité et des parents à la vie scolaire
- faciliter la transition de l'école au monde du travail

En général, les projets subventionnés s'inscrivent dans les catégories suivantes : l'élaboration d'un programme d'études de langue crie, les salons des carrières, les bourses d'études, la création de laboratoires informatiques, les ateliers communautaires, les ateliers destinés aux parents, l'entraide, le développement du conseil étudiant, le programme d'intégration d'aînés au corps enseignant, l'amélioration des programmes éducatifs existants et le perfectionnement professionnel des enseignants et des aides-enseignants, et l'élaboration des politiques en matière de systèmes éducatifs.

### • Développement social

Au cours de l'exercice 2000-2001, les fonds consacrés au plan d'action Rassembler nos forces ont servi au bon fonctionnement de 16 projets entrepris dans le territoire visé par le traité n° 8. Les projets visaient à aider les membres à s'abstenir de la dépendance sociale. L'objectif premier des projets est d'élaborer une politique nationale sur la réforme de la sécurité du revenu. Les Premières nations du territoire se sont engagées à participer à l'évolution du dossier au niveau national en siégeant à des comités et en prenant part à des ateliers.





### Des mesures prises pour assurer la transparence

---

Pendant l'exercice dernier, on a assisté à l'élaboration et à la mise en oeuvre de deux projets destinés à accroître la transparence des activités qu'exercent les Premières nations en Alberta. Il s'agit du Code d'administration financière et du Code d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP), deux projets pilotes coordonnés et gérés par les Premières nations de l'Alberta visées par le traité n° 8, grâce à une subvention du bureau régional de l'Alberta. Les Premières nations du territoire ont travaillé à ces projets en collaboration avec de nombreuses Premières nations visées par les traités n° 6 et 7.

En juin 2000, l'expert-conseil assigné aux projets et les administrateurs de Premières nations réparties un peu partout en Alberta ont été convoqués à une réunion à Edmonton organisée par le bureau régional de l'Alberta. Plusieurs Premières nations se sont dites intéressées à participer à l'adoption de leurs propres codes d'administration financière.

Une fois que l'on avait identifié les Premières nations qui prendraient part aux projets pilotes, des visites de 12 collectivités ont été effectuées durant le mois d'octobre 2000. Après les visites, l'expert-conseil a préparé des rapports préliminaires, suivi de travaux supplémentaires. Étant donné que certains projets n'avaient pas été menés à bien avant la fin de l'exercice 2000-2001, on a accordé un délai d'exécution prolongé jusqu'au 30 juin 2001.

Depuis juillet 2000, les Premières nations de l'Alberta visées par le traité n° 8 se chargent de l'administration et de la coordination de la phase III du projet pilote d'AIPRP. Cette phase prévoit, entre autres, l'élaboration et la mise en oeuvre du code auprès de trois Premières nations en Alberta : Kapawe'no, Duncan's et Alexander. Des travaux sur ces projets pilotes se poursuivront pendant l'exercice 2001-2002.

### Développement économique

---

Cette année, l'augmentation de 75 millions de dollars au budget alloué au développement économique, annoncée par le ministre Nault, a entraîné la création de possibilités économiques ainsi que des changements favorables dans la région visée par le traité n° 8.

De nombreuses Premières nations ont continué de renforcer leurs capacités liées au développement économique avec l'aide du personnel du bureau régional de l'Alberta chargé du développement économique. L'événement le plus remarquable a été sans aucun doute la subvention fédérale de 1,75 million de dollars destinée à la Première nation de Fort McKay pour lui permettre de conclure un accord d'association avec Shell Canada en vue de participer au Projet d'exploitation des sables pétrolifères de l'Athabasca, évalué à 5,1 milliards de dollars, dans lequel la société Shell Canada détient une participation de 60 p. 100.

La subvention fédérale a permis à la Première nation de Fort McKay d'acheter, de faire fonctionner et d'entretenir quelques 150 pièces d'équipement lourd d'ici à l'ouverture de la Mine de Muskeg River, prévue pour la fin de 2002. Il s'agit de la phase « en amont » de l'imposant Projet d'exploitation des sables pétrolifères de l'Athabasca qui a lieu dans le nord de l'Alberta.

La Première nation de Fort McKay construira également des ateliers d'entretien, des installations de stockage de produits pétroliers ainsi qu'un immeuble à bureaux couvrant 56 000 pieds carrés. En outre, l'accord se traduira par la création d'environ 150 emplois au cours des cinq prochaines années.

### Règlement de revendications territoriales

---

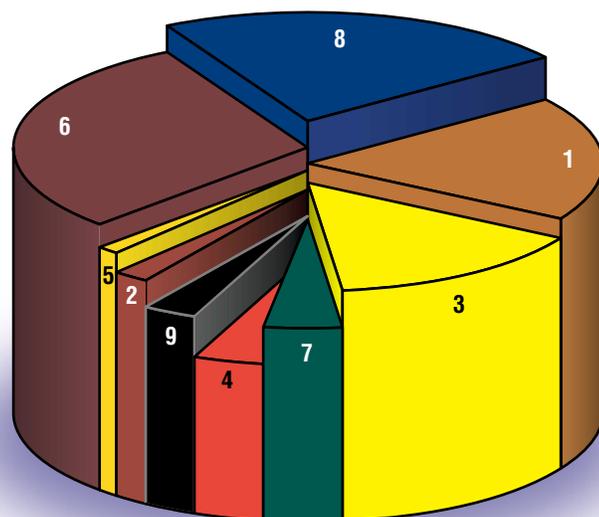
Le 27 janvier 2001, les membres de la Première nation de Horse Lake ont ratifié une entente sur le règlement d'une revendication concernant une cession de terres qui remonte à 1928. Le règlement négocié porte sur la cession non valide d'une partie de la réserve indienne n° 152 de Beaver ainsi que de la totalité de la réserve indienne n° 152A de Neepee Chief. Le règlement comprend une indemnité en espèces de 124 millions de dollars et confère également à la Première nation de Horse Lake le droit d'acheter, selon le principe de vente de gré à gré, 11 800 acres de terres (y compris les droits miniers) à être greffées à la réserve.

# Rétrospective de l'exercice 2000-2001 - Rapports financiers

## Affaires indiennes et du Nord Canada 2000-2001

### Répartition des dépenses du bureau régional

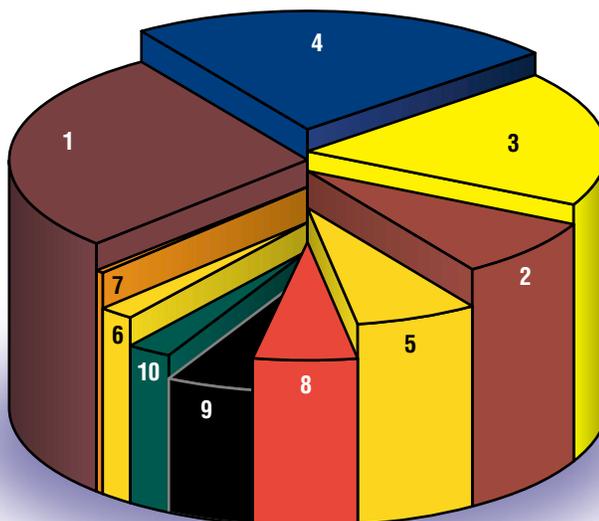
1. Enseignement	104 103 461	\$
2. Développement économique	11 197 031	\$
3. Projets d'immobilisations et entretien des installations	82 082 627	\$
4. Soutien aux gouvernements indiens	21 789 602	\$
5. Services fonciers et fiduciaires	6 945 312	\$
6. Développement social	128 881 425	\$
Dépenses totales du bureau régional	354 999 548	\$
7. Rassembler nos forces	24 195 599	\$
8. Ententes de transfert financier	166 303 012	\$
9. Administration	16 811 100	\$
Total	562 309 259	\$



## Rassembler nos forces - bureau régional de l'Alberta

### Répartition des dépenses

1. Réforme pédagogique	5 617 091	\$
2. Réforme de l'aide sociale	1 991 931	\$
3. Approvisionnement en eau et égouts.	4 507 675	\$
4. Logement	6 799 729	\$
5. Développement économique	1 603 000	\$
6. Réorientation de l'autonomie gouvernementale	465 000	\$
7. Organismes représentant les Autochtones	111 000	\$
8. Capacités liées à l'exercice des pouvoirs et obligation de rendre compte	1 362 515	\$
9. Perfectionnement professionnel	1 151 774	\$
10. Négociations sur l'accès aux ressources	585 884	\$
Total	24 195 599	\$



# Les faits et les chiffres du MAINC

## Inscription des Indiens

Inscription par âge, sexe et type de résidence répartie par groupe inscrit

### Année : 2000

Bande	Sexe	N <sup>brc</sup> de membres	N <sup>brc</sup> d'habitants de la réserve	N <sup>brc</sup> d'habitants de terres de la couronne	N <sup>brc</sup> d'habitants hors-réserve
TOTAL	H et F	85 373	53 641	2 904	28 828
	Hommes	41 982	27 177	1 477	13 328
	Femmes	43 391	26 464	1 427	15 500
Traité n° 6 centre de l'Alberta	H et F	33 139	23 323	210	9 606
	Hommes	16 257	11 711	93	4 453
	Femmes	16 882	11 612	117	5 153
Traité n° 7 sud de l'Alberta	H et F	22 666	17 770	4	4 892
	Hommes	11 131	8 966	1	2 164
	Femmes	11 535	8 804	3	2 728
Traité n° 8 nord de l'Alberta	H et F	29 568	12 548	2 690	14 330
	Hommes	14 594	6 500	1 383	6 711
	Femmes	14 974	6 048	1 307	7 619

### Année : 1999

Bande	Sexe	N <sup>brc</sup> de membres	N <sup>brc</sup> d'habitants de la réserve	N <sup>brc</sup> d'habitants de terres de la couronne	N <sup>brc</sup> d'habitants hors-réserve
TOTAL	H et F	82 699	52 079	2 709	27 911
	Hommes	40 618	26 428	1 356	12 834
	Femmes	42 081	25 651	1 353	15 077
Traité n° 6 centre de l'Alberta	H et F	32 201	22 696	202	9 303
	Hommes	15 794	11 409	86	4 299
	Femmes	16 407	11 287	116	5 004
Traité n° 7 sud de l'Alberta	H et F	22 075	17 357	4	4 714
	Hommes	10 841	8 772	1	2 068
	Femmes	11 234	8 585	3	2 646
Traité n° 8 nord de l'Alberta	H et F	28 423	12 026	2 503	13 894
	Hommes	13 983	6 247	1 269	6 467
	Femmes	14 440	5 779	1 234	7 427

### Année : 1998

Bande	Sexe	N <sup>brc</sup> de membres	N <sup>brc</sup> d'habitants de la réserve	N <sup>brc</sup> d'habitants de terres de la couronne	N <sup>brc</sup> d'habitants hors-réserve
TOTAL	H et F	80 390	50 707	2 670	27 013
	Hommes	39 495	25 757	1 314	12 424
	Femmes	40 895	24 950	1 356	14 589
Traité n° 6 centre de l'Alberta	H et F	31 398	22 146	219	9 033
	Hommes	15 420	11 145	96	4 179
	Femmes	15 978	11 001	123	4 854
Traité n° 7 sud de l'Alberta	H et F	21 581	16 947	3	4 631
	Hommes	10 586	8 554	1	2 031
	Femmes	10 995	8 393	2	2 600
Traité n° 8 nord de l'Alberta	H et F	27 411	11 614	2 448	13 349
	Hommes	13 489	6 058	1 217	6 214
	Femmes	13 922	5 556	1 231	7 135

## Sommaire des effectifs scolaires et des diplômés - 12<sup>e</sup> année

### Liste nominative

Traité n° 6	1998-1999	1999-2000	2000-2001
<b>Nbre d'élèves inscrits</b>	232	241	319
<b>Nbre de diplômés</b>	38	43	37
<b>%</b>	16 %	18 %	12 %

Traité n° 7	1998-1999	1999-2000	2000-2001
<b>Nbre d'élèves inscrits</b>	286	323	331
<b>Nbre de diplômés</b>	54	70	66
<b>%</b>	19 %	22 %	20 %

Traité n° 8	1998-1999	1999-2000	2000-2001
<b>Nbre d'élèves inscrits:</b>	128	116	115
<b>Nbre de diplômés</b>	23	17	35
<b>%</b>	18 %	15 %	30 %

## Sommaire des effectifs scolaires et des diplômés - niveau postsecondaire

Traité n° 6	1995-1996*	1996-1997*	1997/1998*	1998/1999	1999/2000
<b>Nbre d'étudiants inscrits</b>	1 227	1 348	1 414	1 237	945
<b>Nbre de diplômés</b>	99	145	152	143	117
<b>%</b>	8 %	11 %	11 %	12 %	12 %

\* Comprend les étudiants inuit qui bénéficient du Programme d'études postsecondaires du bureau régional de l'Alberta.

Traité n° 7	1995-1996	1996-1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000
<b>Nbre d'étudiants inscrits</b>	1 018	997	842	1 129	795
<b>Nbre de diplômés</b>	102	97	68	71	48
<b>%</b>	10 %	10 %	8 %	6 %	6 %

Traité n° 8	1995-1996	1996-1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000
<b>Nbre d'étudiants inscrits</b>	745	667	662	811	771
<b>Nbre de diplômés</b>	102	60	73	67	62
<b>%</b>	14 %	9 %	11 %	8 %	8 %

Hors province	-	-	-	1998-1999	1999-2000
<b>Nbre d'étudiants inscrits</b>	-	-	-	78	66
<b>Nbre de diplômés</b>	-	-	-	12	8
<b>%</b>	-	-	-	15 %	12 %

\* La catégorie « Hors province » comprend les étudiants inuit qui bénéficient du Programme d'études postsecondaires du bureau régional de l'Alberta.



### Nombre d'assistés sociaux dans la réserve (mensuellement)

---

<u>1998-1999</u>	<u>1999-2000</u>	<u>2000-2001</u>
25 772 (48,28 %)	26 002 (44,9 %)	25 025 (41,09 %)

Au cours des trois dernières années, on a observé une baisse du nombre d'assistés sociaux habitant la réserve. Pour l'exercice 2000-2001, plus de 25 000 personnes habitant la réserve ont reçu des prestations d'assistance sociale, soit un taux de dépendance de 41,9 %.

Ce chiffre représente une réduction de 6,38 % du nombre d'assistés sociaux depuis l'exercice 1998-1999, résultat attribuable à différents facteurs, notamment au Projet relatif à la réforme de la sécurité du revenu, à la hausse de la Prestation nationale pour enfants et aux possibilités d'emplois accrues pour les Premières nations.

### Enfants pris en charge dans la réserve, au 31 mars (agences)

---

	<u>1998-1999</u>	<u>1999-2000</u>	<u>2000-2001</u>
Placement en famille d'accueil	915	1 118	1 139
Foyers pour enfants	22	27	50
Institutions	187	158	192
Total :	1 124	1 303	1 381
% d'enfants pris en charge	5,10 %	5,80 %	6,40 %

Ces chiffres représentent le nombre d'enfants pris en charge dans la réserve. La tendance semble être à la hausse, fait pouvant être attribué à de nombreux facteurs, notamment à la majoration du nombre de membres ayant moins de 18 ans, à l'augmentation du nombre d'arrestations pour assurer la sécurité des enfants, aux modifications apportées aux politiques d'arrestation provinciales et à celles applicables à la réserve et à la sensibilisation accrue de la population aux situations nécessitant des arrestations.

*17 bureaux de protection de l'enfance sont opérationnels. Seules cinq Premières nations ne sont pas affiliées à une agence de protection de l'enfance dans la réserve.*

## Projets assistance-travail (PAT)

	<u>1998-1999</u>	<u>1999-2000</u>	<u>2000-2001</u>
N <sup>bre</sup> de projets :	289	263	317
Emplois créés exprimés en mois-personnes :	4 637	6 884	6 863
\$ transféré aux PAT : (en millions de dollars)	4 791,9	5 331,2	4 409,5

Ces fonds représentent le nombre d'emplois créés grâce au financement puisé dans les programmes d'assistance-sociale. Cette initiative ayant connu un grand succès, nous continuerons de consacrer nos ressources à cette mesure de rechange à l'aide sociale que l'on peut qualifier d'intéressante.

## Fonds transférés à la formation professionnelle

	<u>1998-1999</u>	<u>1999-2000</u>	<u>2000-2001</u>
\$ transféré à la formation professionnelle : (en millions de dollars)	2 080,9	1 969,7	1 990,8

Ce tableau dégage les sommes consacrées aux projets de formation professionnelle pour chacun des trois derniers exercices.

## Tendances de l'habitation

	<u>1998</u>	<u>1999</u>	<u>2000</u>
N <sup>bre</sup> de maisons :	11 757	12 117	12 433
N <sup>bre</sup> de maisons rénovées :	267	208	506
N <sup>bre</sup> de mises en chantier :	435	282	279

Nota : En 2000, 13 Premières nations ont omis de déposer un rapport annuel sur l'habitation. Le nombre de maisons rénovées et le nombre de mises en chantier ne reflètent donc pas le nombre total de travaux subventionnés.

Nota : La suppression et le rajustement des projets ainsi que les rénovations et les mises en chantier influent sur le nombre total de maisons.

# Traitements et indemnités de déplacement – Hauts fonctionnaires du MAINC

TITRE	NIVEAU	INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT
<b>Échelle salariale (EX-03) – 100 600 \$ - 118 400 \$</b>		
Directeur général régional	EX-03	69 374 \$
<b>Échelle salariale (EX-02) – 89 000 \$ - 105 800 \$</b>		
Directeur général régional associé	EX-02	33 752 \$
Directeur Relations avec les Premières nations - traité n° 8	EX-02	13 384 \$
<b>Échelle salariale (EX-01) – 80 200 \$ - 94 400 \$</b>		
Directeur Relations avec les Premières nations - traité n° 6	EX-01	21 380 \$
Directeur Services ministériels	EX-01	18 568 \$
Directeur Planification stratégique, politique et relations intergouvernementales	EX-01	7 949 \$
Directeur Relations avec les Premières nations - traité n° 7	EX-01	29 985 \$

Les indemnités de déplacement comprennent le billet d'avion et d'autres frais engagés par les employés (hébergement, repas, taxis, etc.); ces dépenses sont remboursées conformément aux dispositions de la Directive du Conseil du Trésor sur les voyages.

# Carte montrant l'emplacement des bandes de l'Alberta et leurs coordonnées

## Traité n° 8

1. Première nation d'Athabasca  
Chipewyan (780) 697-3730
2. Première nation de Beaver (780) 927-3544
3. Nation crie de Bigstone (780) 891-3836
4. Première nation de  
Chipewyan Prairie (780) 559-2259
5. Première nation de Déné Tha' (780) 321-3775
6. Première nation de Driftpile (780) 355-3868
7. Première nation de Duncan's (780) 597-3777
8. Première nation de Fort McKay (780) 828-4220
9. Première nation  
de Fort McMurray n° 468 (780) 334-2293
10. Première nation de Horse Lake (780) 356-2248
11. Première nation de Kapawe'no (780) 751-3800
12. Nation crie de Little Red River (780) 759-3912
13. Nation crie de Loon River (780) 649-3883
14. Bande indienne de Lubicon Lake  
(aucune réserve) (780) 629-3945
15. Première nation crie de Mikisew (780) 697-3740
16. Première nation de Sawridge (780) 849-4311
17. Première nation de  
Smith's Landing (867) 872-4950
18. Nation crie de Sturgeon Lake (780) 524-3307
19. Bande indienne de Sucker Creek (780) 523-4426
20. Première nation de Swan River (780) 775-3536
21. Première nation de Tallcree (780) 927-3727
22. Première nation  
de Whitefish Lake (Atikameg) (780) 767-3914
23. Première nation crie de Woodland (780) 629-3803

## Traité n° 6

24. Première nation d'Alexander (780) 939-5887
25. Bande indienne d'Alexis (780) 967-2225
26. Première nation de Beaver Lake (780) 623-4549
27. Premières nations de Cold Lake (780) 594-7183
28. Nation crie d'Enoch n° 440 (780) 470-4505
29. Tribu d'Ermineskin (780) 420-0008
30. Première nation de Frog Lake (780) 943-3737
31. Première nation de Heart Lake (780) 623-2130
32. Nation crie de Kehewin (780) 826-3333
33. Tribu de Louis Bull (780) 585-3978
34. Bande indienne de Montana (780) 585-3744
35. Première nation d'O'Chiese (403) 989-3943
36. Première nation de Paul (780) 892-2691
37. Première nation de Saddle Lake (780) 726-3829
38. Nation crie de Samson (780) 421-4926
39. Première nation de Sunchild (403) 989-3740
40. Première nation de Whitefish  
Lake n° 128 (Goodfish) (780) 636-7000

## Traité n° 7

41. Tribu des Blood (403) 737-3753
42. Première nation de Peigan (403) 965-3940
43. Première nation de Siksika (403) 264-7250
44. Tribu de Stoney (403) 881-3770
  - Bearspaw
  - Chiniki
  - Wesley
45. Première nation de Tsuu T'ina (403) 281-4455

